

LA LETTRE D'ACTU

**Notre lettre trimestrielle dédiée
aux acteurs du patrimoine**

SOMMAIRE

Actualités

Distinction reçue
InvestMap

Où trouver nos fonds ?

Les plateformes disponibles pour
souscrire

Focus Fonds

Une arrivée remarquée
SIENNA ACTIONS EURO SOUVERAINETÉ

Événements

Retour sur nos derniers événements

Où nous retrouver prochainement ?

Calendrier des événements à venir

**Et enfin, les actualités de Sienna IM –
Listed Assets.**

Restez informés et connectés

« Reflets d'été »

Chers Partenaires,

Bienvenue dans notre Lettre d'Actu, spécialement
conçue pour vous, acteurs du patrimoine.

Cette publication trimestrielle vous informe des
dernières actualités de notre société ainsi que des
grandes tendances du secteur. Ne manquez aucun
de nos événements en consultant notre calendrier
détaillé ! Nous vous souhaitons un très bel été et
serons ravis de vous retrouver dès septembre, à
travers nos prochaines communications et lors des
événements majeurs tels que le salon Patrimonia à
Lyon et l'IPEM à Paris.

Nos équipes restent à votre entière disposition.
Bien à vous,



Communication Publicitaire

Actualités

Innovations récentes

DISTINCTION RECUE

Le FCPR Sienna Private Assets Allocation a **remporté le prix de l'innovation 2025** décerné par les **Coupoles de l'innovation** (AGEFI).

Cette distinction récompense les acteurs les plus innovants dans l'univers de la gestion d'actifs.



👉 En savoir plus sur le FCPR Sienna Private Assets Allocation :



INVESTMAP

InvestMap, la solution innovante de visualisation des investissements !

Nous lançons InvestMap, une solution digitale qui permet aux investisseurs de visualiser leurs placements sur une carte interactive. Destinée aux professionnels comme aux particuliers, InvestMap offre transparence et accessibilité sur les portefeuilles gérés par Sienna IM. Avec cet outil, Sienna IM poursuit sa mission de proposer des solutions innovantes pour mieux comprendre et gérer les investissements. Les utilisateurs peuvent suivre en temps réel l'impact local et durable de leurs actifs.

👉 InvestMap est dès maintenant accessible via le lien :



Où trouver nos fonds ?

Nos fonds sont accessibles sur une sélection de plateformes et au sein de certains contrats d'assurance ⁽¹⁾ :

	CODE ISIN	INTENCIAL PATRIMOINE	GRESHAM	CNP	GENERALI	CARDIF	NORTIA	BOURSE DIRECT
SIENNA ACTIONS BAS CARBONE (Part R-C)	FR001400EG93	●	●	●	●	●	●	●
SIENNA DIVERSIFIÉ FLEXIBLE MONDE (Part R-C)	FR0013424090	●	●	●	●	●	●	●
SIENNA TRÉSORERIE PLUS⁽²⁾ (Part B)	FR001400EBM4		●				●	●
SIENNA MONÉTAIRE (Part R-C)	FR0007081278	●	●				●	●
FCPR SIENNA PRIVATE ASSETS ALLOCATION (Part A3)	FR001400LQU0		●	●	●	●	●	
SIENNA ACTIONS EURO SOUVERAINETE (Part R-C)	FR001400ZEV4					●		

(1) Données au 17/07/2025. Les fonds sont disponibles en « AV » : Assurance Vie, ou en « CTO » : Comptes-Titres Ordinaires.

(2) Le fonds est réservé aux investisseurs professionnels au sens de la Directive Européenne MIF II 2014/65/UE agissant pour compte propre et aux investisseurs autorisés par le prospectus.

Communication Publicitaire

Focus fonds

Une arrivée remarquée

À l'heure des chocs géopolitiques, Sienna IM élargit son offre avec le lancement de **Sienna Actions Euro Souveraineté**, un fonds en phase avec la thématique de la souveraineté européenne. Après le lancement de Sienna Hephaistos, un fonds de dette privée réservé aux clients institutionnels, la société poursuit son développement avec un nouveau fonds commun de placement (FCP) de droit français.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'occasion du lancement de son nouveau fonds, Sienna IM vous invite à découvrir son communiqué de presse officiel, qui présente en détail cette nouvelle stratégie d'investissement et les ambitions qui l'accompagnent.

Cliquez ici



INTERVIEW PAR L'AGEFI

Dans le cadre du lancement du fonds Sienna Actions Euro Souveraineté, L'AGEFI donne la parole à Timothée Malphettes, Gérant Actions chez Sienna IM.

Il y dévoile :

- La philosophie de gestion du fonds
- Les grandes thématiques qui structurent l'approche d'investissement
- Et les raisons pour lesquelles la souveraineté européenne s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique sur les marchés actions

Cliquez ici

L'AGEFI



Sienna Actions Euro Souveraineté

POINTS CLÉS

- Un **fonds d'investissement actions et thématique** qui vise à soutenir les entreprises qui contribuent à la souveraineté de l'Europe.
- Une approche fléchant les secteurs les plus pertinents pour **soutenir l'innovation, l'indépendance énergétique, la sécurité, le financement, la défense et l'autonomie du continent**.
- Une gestion active, discrétionnaire et fondamentale à **forte dimension ESG** (critères extra-financiers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) (1).
- Une gestion fondamentale sur un univers non restrictif en termes de tailles de capitalisations.
- Éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

PRINCIPAUX RISQUES

- Un **risque de perte en capital**, le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi.
- Un **risque de durabilité**, tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement.
- Un **risque actions**, les variations des marchés actions peuvent avoir un impact défavorable sur la valorisation des actions

Son **indicateur de risque est de 4** sur une échelle allant de 1 à 7, selon la réglementation SRI*. **Classé article 8**** au sens du règlement SFDR***, le fonds repose sur une gestion active et intègre une approche extra-financière exigeante basée sur des critères ESG.

*L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DICI PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7.**Le fonds appartient à la catégorie 8 du règlement 2019/2088 (Règlement SFDR). Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. ***SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

**Ce fonds est accessible
dans les contrats CARDIF !**



Sienna Actions Euro Souveraineté

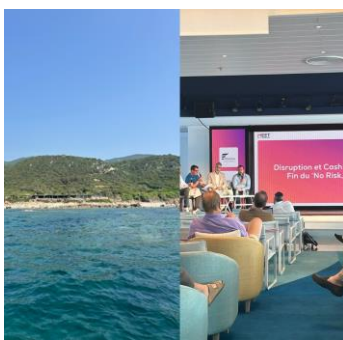
Accompagner les entreprises
européennes qui façonnent
l'avenir d'une Europe plus
autonome et résiliente.

En savoir plus →

Retour sur nos événements : nous y étions !



*Séminaire
Triangl'
Ajaccio
Du 5 au 6 juin 2025*



*Meet,
Nortia
Croisière
Du 9 au 13 juin 2025*



*Summer Party Clients
Sienna IM,
À Paris,
Le 18 juin 2025*

Où nous trouver prochainement ?

16 septembre

Petit déjeuner CGP dédié à la présentation du FCPR Sienna Private Assets Allocation, dans les locaux de Sienna IM aux côtés de Cedrus & Partners.
Pour participer : event@sienna-im.com

24 & 25 septembre

Patrimonia 2025, la convention phare des professionnels du patrimoine, à Lyon



24 & 26 septembre

IPEM Paris, le rendez-vous mondial incontournable du capital investissement, réunissant chaque septembre les leaders internationaux pour faire progresser l'ensemble du secteur.

20 novembre

« Tout pour investir l'événement », le rendez-vous incontournable consacré aux placements et aux perspectives des investisseurs, organisé par BFM Business.

Retrouvez nos équipes à

**24 & 25
SEPTEMBRE**



STAND B18 - HALL 1

CENTRE DES CONGRÈS

4 LYON

Nos distinctions



Sienna Investment Managers fait partie du palmarès des **« 50 sociétés de gestion qui comptent – Sélection 2025 »**, sélectionnées par Option finance, en partenariat avec Funds Magazine et Deloitte.



Sienna Investment Managers, classée société de gestion **« Forte notoriété »** dans le **classement 2025 du Magazine Décideurs** – Marchés cotés avec encours supérieurs à 20 milliards d'euros d'encours.

Abonnez-vous

Tous les mois, nos gérants et experts en gestion cotée partagent leurs convictions, les dernières tendances marchés, ainsi que les temps forts économiques.

Inscrivez-vous à notre **« Lettre Marchés et Convictions »** mensuelle en **CLIQUANT ICI**.



sienna-im.com



in Suivez-nous sur LinkedIn

Contacts



Pierre-Antoine NONOTTE-VARLY
Directeur du Développement
06 17 15 18 85
pa.nonotte-varly@sienna-im.com



Laetitia GAUDENZI
Chargée de Relations Investisseurs
06 59 22 66 56
laetitia.gaudenzi@sienna-im.com



Lucas PRESIER
Chargé de Relations Investisseurs
06 65 27 59 25
lucas.presier@sienna-im.com

AVERTISSEMENT :

Cette communication publicitaire est destinée exclusivement à la présentation des Organismes de Placement Collectif (OPC) et/ou FCPE gérés par SIENNA GESTION et ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du DIC PRIIPs et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des fonds SIENNA GESTION. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. SIENNA GESTION, membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS, société de gestion agréée par l'AMF, assure la gestion des FCPE (Fonds communs de placement entreprise) disponibles en épargne salariale, d'OPCVM, de FIVG et des mandats institutionnels ainsi que l'ensemble des prestations financières qui leur sont liées. Les OPC gérés par SIENNA GESTION ne sont pas destinés aux résidents ou citoyens des Etats-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par l'U.S. Securities Act 1933.

Achévé de rédiger par les équipes LISTED ASSETS de SIENNA INVESTMENT MANAGERS le 18/07/25